

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 214-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.559

Déposée le: 11.09.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Rudin (Lyss, pvl) (porte-parole)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Reinhard (Thun, PLR)
Kohli (Bern, PBD)
Jost (Thun, PEV)
Kullmann (Hilterfingen, UDF)
Knutti (Weissenburg, UDC)

Cosignataires: 5

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Création d'un village numérique dans l'Oberland bernois

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants:

1. chercher un emplacement pour un village numérique dans l'Oberland bernois ;
2. développer un projet pour un village numérique en collaboration avec des partenaires de l'économie et de la formation ;
3. inscrire le financement du projet au budget de la Promotion économique, qui existe déjà.

Développement :

La structure de base du canton de Berne varie fortement selon les régions. Elle comprend notamment l'axe Thoune-Berne-Bienne, prospère sur le plan économique, et les communes qui y sont liées. D'autre part, le canton se compose de régions de montagne qui subissent actuelle-

ment un changement structurel : l'agriculture et le tourisme sont tous deux sous pression. Ainsi, la croissance démographique est plus faible dans ces régions, et le développement économique n'est aussi pas aussi fort que dans l'axe mentionné ci-dessus. Cette différence est en particulier liée à l'accessibilité par la route et aux sites de formation : tous deux sont plus présents, c'est-à-dire concentrés, dans les régions centrales. A long terme, cette situation ne fait qu'augmenter le déséquilibre et les frais de transfert qui y sont liés. Elle ne peut pas être corrigée uniquement par de nouvelles infrastructures et des subventions dans les domaines du tourisme et de l'agriculture. C'est pourquoi il faut chercher des solutions, par exemple en créant de nouvelles possibilités dans le domaine des affaires dans l'Oberland.

Malgré les problèmes d'ordre structurel évoqués plus haut, l'Oberland bernois possède quelque chose d'unique. Le paysage de montagne est connu dans le monde entier et la région offre une qualité d'air et un calme exceptionnels. Il faut les utiliser comme base pour étudier de nouvelles options. Une telle option pourrait se dessiner grâce à la numérisation : dans certaines branches, le travail s'affranchit toujours plus du lieu. Pourquoi ne pas saisir cette opportunité pour essayer d'établir des entreprises ou des parties d'entreprises dans un lieu concentré dans l'Oberland bernois ? Une coopération avec les institutions de formation, qui pourraient mettre en place des salles de séminaire ou même des instituts, pourrait s'avérer judicieuse à cet effet car de tels lieux d'implantation sont incontestablement vecteurs d'innovation. Dans le domaine du numérique tout particulièrement, la compétition pour une bonne main d'œuvre est très forte. Les villes comme Zurich peuvent marquer des points grâce à leur EPF, leur offre culturelle et leurs infrastructures et inciter des entreprises, ou des parties d'entreprises, à s'y implanter. Nous possédons aussi un argument publicitaire unique : un paysage incomparable. Ce qui manque encore, c'est un contexte dans lequel l'utiliser comme facteur de marché et de le combiner à la formation et aux affaires.

La mise en place d'un village numérique profiterait aussi à l'économie locale et à la société. Des entreprises commerciales comme des boulangeries, des restaurants ou des entreprises de construction bénéficieraient de ces nouveaux venus, mais aussi les écoles et les clubs sportifs.

Dès lors, il faut se demander pourquoi les institutions économiques et de formation ne se sont pas encore elles-mêmes lancées dans un tel projet. C'est exactement là que le canton de Berne peut jouer un rôle. Comme pour beaucoup de choses, il faut un instigateur pour lancer des nouvelles idées, mais aussi une certaine masse critique. Un tel projet pourra seulement fonctionner si une marque « village numérique » est constituée, sous laquelle se rassembleraient une infrastructure, un réseau numérique, des hôtels, des bâtiments d'entreprises, des écoles, des restaurants et ainsi de suite. Par conséquent, plusieurs acteurs doivent être réunis pour permettre à ce projet de décoller. C'est pour cela qu'il faut le canton de Berne. Il doit localiser des acteurs, les réunir autour d'une même table et commencer à élaborer un projet en collaboration avec eux et en fonction des besoins. Les entreprises, l'Université de Berne et la Haute école spécialisée bernoise font partie de ces acteurs. Afin que le projet puisse être exécuté sans incidence sur le budget ordinaire, les fonds pour son élaboration et pour la recherche d'un village numérique doivent provenir de la Promotion économique, que le canton accomplit de toute façon.

Destinataire

- Grand Conseil